

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 05 septembre 2025

# La Caf des Alpes-Maritimes aux côtés des étudiants pour leur rentrée.

Du lycée aux études supérieures, premier appartement, premiers jobs : entre 16 et 25 ans, l'entrée dans la vie adulte est marquée par des nouvelles étapes vers l'indépendance. À chaque situation, la Caf des Alpes-Maritimes peut apporter des solutions, des conseils et une écoute, les démarches administratives étant nombreuses.

La Caf des Alpes-Maritimes réaffirme ainsi son engagement en faveur de la jeunesse. Ses conseillers partent à la rencontre des jeunes, pour les aider dans leurs démarches, en étant présente lors de plusieurs évènements étudiants de la rentrée, et en réalisant des permanences, sur rendez-vous, dans des écoles et universités.

## Présence de la Caf des Alpes-Maritimes lors des évènements étudiants de la rentrée

Des conseillers de la Caf des Alpes-Maritimes sont présents lors d'évènements de la rentrée étudiants, tout au long du mois de septembre, comme « Le Before de ta rentrée » à Nice, « Village de rentrée étudiante à Cannes La Bocca » ...

Retrouvez toutes les dates et lieux de ces évènements en cliquant ici.

#### Prise de rendez-vous lors des permanences de la Caf sur les campus universitaires

Du 8 septembre 2025 au 30 janvier 2026, la Caf des Alpes-Maritimes propose en partenariat avec le Crous Nice-Toulon, un service de permanences sur les campus de Cannes, Grasse, Nice et Sophia-Antipolis.

Ces rendez-vous permettent d'informer les étudiants sur leurs droits et démarches administratives, à réaliser pour obtenir les aides de la Caf.

Retrouvez les campus et dates de permanences en cliquant ici.

Ces permanences sont sur rendez-vous, les étudiants prendre rendez-vous à partir du portail du Crous : mesrdv.lescrous.fr/

Contact presse : Marilyn KARST - Cheffe de projet communication et relation média

04 93 53 78 57 – 06 07 81 36 22 – marilyn.karst@caf06.caf.fr - communication@caf06.caf.fr

### Les aides pour les jeunes de 16 à 25 ans

Découvrez le **parcours** « **Je suis étudiant ou apprenti** » de la Caf des Alpes-Maritimes. Un document et une page dédiés aux aides et accompagnement de la Caf des Alpes-Maritimes.

- Flyer : <u>Je suis étudiant ou apprenti</u>
- Page dédiée : Caf.fr Je suis étudiant ou apprenti

Toutes les informations sur les aides mises à disposition pour les 16-25 ans, en cliquant ici.

La Caf des Alpes-Maritimes appartient à la branche Famille du régime général de la Sécurité sociale. Elle porte une mission de service public dont la finalité est de soutenir les usagers du département dans les différentes étapes de leur vie familiale et sociale. Elle agit dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse, de la parentalité, du logement et de la lutte contre les situations de vulnérabilité (précarité, isolement, handicap). Elle intervient par la gestion et le versement de prestations, l'accompagnement social des allocataires et le soutien aux partenaires. Au 31 décembre 2024, elle comptait 217 657 familles accompagnées, soit 486 284 personnes couvertes.

**Suivez-nous:** 



